



## LA GARDE SUISSE DES VILLAGES

La Suisse est un pays neutre et dont le territoire se trouve enclavé entre l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Italie, c'est-à-dire que de tous les côtés de ses frontières, le canon tonne jour et nuit.

En déclarant sa neutralité, la Suisse a acquis la certitude que ni la France, ni l'Italie ne violeraient son territoire; dans ces pays on reconnaît le droit des gens et on sait le respecter. Mais en ce qui concerne ses autres voisins, la Suisse a tout lieu de se méfier surtout depuis le coup de banditisme opéré dans le Luxembourg et en Belgique.

La Suisse a donc mobilisé son armée et se tient prête à tout événement. Son armée, quoique peu considérable, est vaillante et bien entraînée et ce qui prouve la

détermination de ce petit pays, c'est que même dans les plus petits villages on a constitué une sorte de garde civique qui pourrait être utile en cas de guerre.

Naturellement les braves gens qui composent cette garde ne seraient pas appelés sur la ligne de feu; leur instruction militaire est plutôt nulle et leur allure est loin d'être martiale mais ils rendraient de grands services dans la garde des ponts, de certains monuments et rempliraient en quelque sorte les fonctions d'une armée territoriale ou d'un corps de police.

Et malgré leur attitude débonnaire, il ne faut pas s'y tromper, c'est souvent sous une écorce fruste qu'on trouve le meilleur bois...

— o —